

# Communes, agir pour **l'accessibilité** de l'alimentation bio



**GAB 44**

LES AGRICULTEUR·TRICES BIO  
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Des projets pour rendre l'alimentation saine,  
locale et bio accessible à toutes et tous.

## Les enjeux



### Faire évoluer les habitudes alimentaires et d'achats

des habitantes et habitants  
de votre territoire.



### Structurer les filières d'approvisionnement

et consolider les lieux de  
ventes de produits bio locaux.



### Engager une réflexion multi partenariale

(CCAS, professionnels de santé,  
associations locales, épicerie  
solidaires...) pour rendre la bio  
accessible financièrement.



## Nos atouts

- **Un ancrage local** : Connaissance des fermes biologiques du territoire, des associations agricoles et environnementales et des lieux de ventes de produits locaux.
- Une connaissance du fonctionnement **des filières bio** locales sur les territoires.
- Une **solide expérience** dans la mise en place de **projets d'accessibilité** : diagnostic, dimensionnement, mobilisation des acteurs, évaluation de projets.
- Une **expertise** dans le domaine de la sensibilisation à l'agriculture bio et l'accessibilité de produits bio locaux.
- **Un réseau de partenaires expérimentés** : TACTS, Restos du Cœur, professionnels de santé, MangerBio Pays de la Loire, De la fourche à la fourchette...



**500**

Familles bénéficiaires en 2025  
(sur Nantes Métropole  
et le Pays de Retz)



**+ de 350**

Participant·es aux  
Défi FAAP en 2025

**+ de 7**

Tonnes de légumes  
commercialisés sur 6 mois  
en 2025 sur 1 territoire



# Quels projets mettre en place dans ma collectivité et comment ?

## Besoin au préalable

Structurer une équipe projet : élu-es, habitant-es, bénéficiaires, équipe communale, etc.

 Voir le Défi FAAP en vidéo



## Le Défi FAAP « Foyers à Alimentation Positive »

C'est un dispositif qui vise à **accompagner les personnes vers une évolution des habitudes alimentaires et d'achat, à budget constant et en se faisant plaisir !** Il s'appuie sur les méthodes de l'éducation à l'environnement et d'éducation populaire qui privilégient une pédagogie active.

Pour ce projet, le **GAB 44 œuvre en lien avec des structures relais "locales"**, qui constituent le lien essentiel entre les foyers et le milieu agricole du territoire pendant le défi. Ces structures relais peuvent être : un Centre Social ou Socio-Culturel, un CCAS, une épicerie sociale, une association de consom'acteurs (AMAP), une association de parents d'élèves, un club de sport, une Maison des jeunes, une collectivité, un Foyer Jeunes Travailleurs...



**Tout public** : personnes **seules, couples, foyers** avec enfants, **habitant-es** du territoire peu ou pas sensibilisé-es...

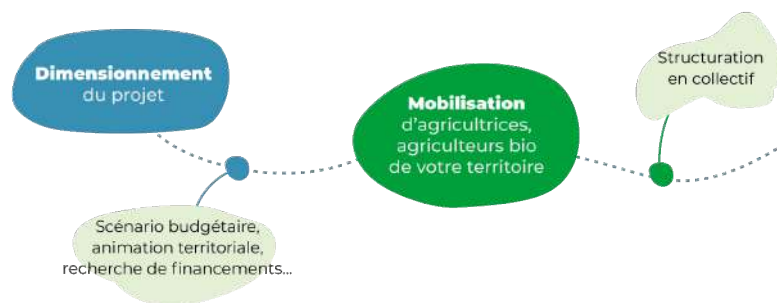


**Durée** : **De 4 à 8 mois**  
Souvent d'octobre à juin

## Le dispositif « Ordonnances Vertes »

Le principe est simple : **proposer aux femmes enceintes des paniers de produits bio, locaux et de saison, associés à des ateliers de sensibilisation aux risques des perturbateurs endocriniens, pour améliorer leur santé et celle de l'enfant à naître tout en soutenant une agriculture durable.**

La collectivité accompagne le dispositif de la manière qui lui convient : logistique, financier, organisation des ateliers de sensibilisation... Pour ce projet, le **GAB 44 œuvre en partenariat avec les professionnels de santé et les agriculteurs et agricultrices bio du territoire.**



## La « Caisse Commune Alimentaire » (CCA)

L'objectif est de **répondre aux problématiques d'inégalités d'accès à l'alimentation de qualité tout en prenant en compte les enjeux de transitions écologiques, sociale et agricole.**

Concrètement, les bénéficiaires cotisent mensuellement selon leur moyens (ex : entre 10 et 150 €) et reçoivent en échange une somme forfaitaire, la même pour toutes et tous (100€/pers. + 50€/pers. suppl. dans le foyer) qui pourra être dépensée dans un lieu conventionné pour s'alimenter.

**La majorité des lieux conventionnés commercialisent des produits bio et locaux !**

## L'approvisionnement des structures de distribution d'aide alimentaire

Pour que les bénéficiaires de l'aide alimentaire puissent avoir accès à des produits bio et locaux, le GAB 44 travaille à la **planification des approvisionnements des structures d'aide alimentaire.** Pour en savoir + : RDV sur la fiche "Planification"

## BESOIN D'EN SAVOIR PLUS ?



**Antoine ROMIEU**  
SENSIBILISATION & ALIMENTATION  
02 40 79 46 57  
[defialimentation@gab44.org](mailto:defialimentation@gab44.org)



**Camille VILLARD**  
FILIERES LOCALES ET RESTAURATION COLLECTIVE  
02 40 79 46 57  
[bioaccessibilite@gab44.org](mailto:bioaccessibilite@gab44.org)



## Ils nous font déjà confiance pour les accompagner !

Nantes Métropole, les communautés de communes Erdre & Gesvres et Estuaire & Sillon, le CLSi de Saint-Nazaire Agglo, le PNR de Brière, le PETR du Pays de Retz, Les Resto du Cœur, le CCAS de Nantes, Nantes, la Maison de santé pluridisciplinaire de Martigné-Ferchaud... pour un accompagnement dans la mise en œuvre de projet d'accessibilité à la bio locale pour tous et toutes.



**GAB 44**

1 rue Marie Curie  
44170 NOZAY  
[www.gab44.org](http://www.gab44.org)